

3ème ANIMATION INTERCLUBS JEUNES DU LOIRET

Par équipes U10, U12, U14, U16

Samedi 9 septembre 2023 au golf des Aisses

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général FFG des épreuves de jeunes.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque club du Loiret constitue une ou plusieurs équipes de 4 joueurs : 1 U10, 1 U12, 1 U14, 1 U16 dont 1 fille au minimum par équipe dans une des 4 catégories. Le surclassement est possible pour la catégorie immédiatement supérieure ; exemple : U12→U14.

Ouvert aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère, membres AS et licencié(es) en 2023 dans un Club du Loiret et dont le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, a été enregistré.

Catégories d'âge :

U10 :		nés en 2013 et après avec index inférieur à 54
U12 :	11 et 12 ans	nés en 2011 et 2012 avec index inférieur à 54
U14 Benjamins :	13 et 14 ans	nés en 2009 et 2010 avec index inférieur à 50
U16 Minimes :	15 et 16 ans	nés en 2007 et 2008 avec index inférieur à 45

APPLICATION DU REGLEMENT GENERAL FFG DES COMPETITIONS DE JEUNES

- **Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (I-5) du Vadémécum sportif ffgolf.
- **Chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés** : voir § 1.2-2 (8).
- **Cadets** : Possible entre les trous, mais uniquement par l'enseignant ou le responsable jeunes du club, qui devront se déclarer au départ de l'épreuve.
- **Accompagnateurs** :
 - marqueur adulte obligatoire pour les U10 et U12, mais sans lien de famille et de club avec les enfants
 - pour les parents, entraîneurs et dirigeants de Clubs (non cadets déclarés), ils devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, ne leur permettant pas de donner des conseils.

FORMES DE JEU ET CLASSEMENT

SCORE MAXIMUM pour chaque catégorie. La limite du score maximum est fixée à 9, et on ramasse la balle obligatoirement.

Distance de jeu : Voir recommandations préconisées § 3-6-4 du Vadémécum sportif ffgolf.

Classement par équipe :

- Chaque joueur du club marque le nombre de points correspondant à son classement dans sa catégorie
- Dans le cas d'absence de fille ou d'un représentant dans une catégorie, le club marque le nombre de points correspondant à la dernière place de cette catégorie
- On additionne le nombre de points. C'est le club qui totalise le moins de points qui gagne la compétition ; en cas d'égalité le départage favorisera le club qui présentera le plus d'équipes, puis celui qui présentera le plus de filles.

INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Le droit d'engagement de 6€ par enfant, sera à régler **en ligne sur HelloAsso** (lien sur le site du Comité page « Calendrier ») ou sur place par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret.

Clôture des engagements : avant le 7 septembre, inscription en ligne par le lien suivant (disponible également sur le site du Comité page « Calendrier ») : <https://forms.gle/JwFM33kb41NhAjL69>

DEPARTS

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com

COMITE DE L'EPREUVE

Trois membres du Comité du Loiret